

**ÉNERGIES RENOUVELABLES*****AEER, la fausse agence publique***

« Agence européenne des énergies renouvelables ». Voilà qui sonne sérieux et officiel. Malheureusement, cette agence n'a rien d'un organisme public, ce n'est qu'une entreprise commerciale qui s'est choisi un nom fleurant bon le conseil objectif afin de vendre plus facilement ses pompes à chaleur à des particuliers mis en confiance par cette appellation. À l'Ademe (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), un organisme tout ce qu'il y a de plus officiel pour le coup, on ne peut que constater les dégâts. *« Les particuliers sont démarchés par téléphone*

ou sur les foires. Ils croient que c'est notre équivalent au niveau européen », soupire-t-on à la communication. Mais quand les clients s'informent, souvent après avoir succombé au talent des commerciaux d'AEER et signé le contrat, il est trop tard. Dans les Points Info Énergie comme au syndicat des énergies renouvelables, on confirme la confusion et on s'inquiète. AEER vend des pompes air/air, autrement dit des climatiseurs réversibles, qui ont bien peu à voir avec les pompes à chaleur géothermiques (QC n° 436) et les énergies renouvelables.